

Compte-rendu du conseil d'école du 13 février 2015

Ecole élémentaire de Chilleurs-aux-Bois

Personnes présentes :

Mr PATY, Directeur de l'Ecole

Mme MATHURIN, Adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires
M. GOUEFFON, Conseiller Municipal
M. TARRON, Adjoint

Enseignants :

Mme MENAGER
Mme DERNYS
Mme CHAMPAGNE
Mme LEBAS

Parents d'Elèves :

Mme AMOURETTE
Mme ARNAULT
Mme GILET
Mme MOULIN
Mme PINHEIRO
Mme TELLA

Personnes excusées :

- Monsieur Legrand – Maire
- Mme Deniau - Adjointe
- Monsieur Guérinet _ CCBG
- Monsieur Ménager - enseignant
- Madame Richon – enseignante
- Madame Servoin – représentante des parents d'élèves
- Mme Marlet– représentante des parents d'élèves
- Mme Oliveira– représentante des parents d'élèves
- M. Lefebvre– représentant des parents d'élèves
- Mme Goubert - DSDEN

1. BILAN DE LA RENTREE 2014 /2015

a. Effectifs

- 133 élèves à ce jour
- 141 élèves prévus pour la rentrée 2015/2016. On peut raisonnablement envisager l'ouverture d'une 6^{ème} classe ce qui allègerait les effectifs de chaque classe.

b. RASED

Permanence au 02 38 91 85 57 (lundi et jeudi de 12 h 15 à 13 h 15)

Le Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté du secteur de Neuville aux Bois est actuellement composé de :

- une psychologue scolaire : Mme Denis-Wilhelm
- une enseignante spécialisée chargée de l'aide pédagogique : Mme Lebas

Le secteur d'intervention couvre la maternelle et l'école élémentaire sur les communes de Neuville aux bois, Chilleurs aux bois, Loury, Rebréchien et Saint Lyé /Villereau.

Les membres du réseau d'aides sont rattachés à la circonscription de Fleury les Aubrais.

Les écoles prioritaires, concernant les interventions du RASED, sont déterminées, à chaque début d'année scolaire, par l'Inspecteur de circonscription.

Les écoles maternelles et élémentaires de Chilleurs aux bois et Neuville aux bois sont plus spécifiquement concernées pour cette année scolaire.

Le réseau, en liaison avec les directeurs, les enseignants et les parents, contribue à la prévention et à la remédiation des difficultés que certains élèves peuvent rencontrer au cours des apprentissages scolaires.

L'aide spécialisée est adaptée à chaque situation et vise à redonner à l'élève le désir d'apprendre et l'estime de soi.

Le RASED de Neuville aux bois n'ayant plus de rééducateur (poste fermé), il peut proposer deux interventions:

1/ Une prise en charge à dominante pédagogique (maître E), en petit groupe ou en intervention classe.

2/ Une observation en classe de la psychologue, avec des entretiens et bilan de compétences si cela s'avère nécessaire.

Pour année scolaire 2014/2015 : 38 demandes d'aides, soit 28% des élèves.

A ce jour,

- La psychologue scolaire est intervenue auprès de 15 élèves.

Les prises en charge E concernent

- 15 élèves de cycle 2 en groupe de remédiation.
- Les élèves des classes de CM1 et CE1 pour des ateliers mathématiques et lecture.

c. Projets

➤ **Sorties 2014**

- JMF
- Musée des Beaux- Arts. Deux classes (CP et CM1) ont participé à des ateliers. Les œuvres réalisées par les enfants seront exposées en juin au musée.
- Projet sur l'eau / sortie à Châteauneuf

➤ **Classe de neige**

Seulement 15 élèves sont partis en classe de neige. Deux élèves ne sont pas partis pour des raisons Diverses

- **Etude / aide aux devoirs**
60 enfants sont inscrits et viennent régulièrement à l'étude. Quatre élèves sont inscrits sur une liste d'attente. Si l'étude se veut vraiment une aide méthodologique pour les enfants les groupes doivent être de faible effectif.
Au premier conseil d'école, les enseignants avaient demandé à pouvoir consulter le budget de l'étude. Ils réitèrent cette demande en expliquant qu'il serait bien de rallonger le temps d'étude car en 40 minutes il est difficile de faire une aide effective pour tous les enfants.
- **Anniversaire du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale**
Une exposition sera réalisée par les enfants en novembre 2015.
- **Jeux de société**
Liaison avec la MARPA
- **Conseil d'enfants**
Les enfants délégués vont se réunir en conseil d'enfants et élaborer un règlement intérieur à l'école.
Les enseignants demandent si la réunion d'un conseil municipal d'enfants est possible.

d. Informatique

La mairie a bien acheté les 6 ordinateurs portables prévus. La CCBG par la voix de M. GUERINET s'était engagée, lors du 1^{er} conseil, à câbler l'école et installer des prises internet dans chaque classe et dans la salle des maîtres.
M. GUERINET n'étant malheureusement pas présent le conseil d'école n'a pas pu avoir de réponse.

e. Bilan de l'aménagement du temps scolaire

Les délégués des parents d'élèves ont effectué une enquête auprès de l'ensemble des familles au sujet du nouvel aménagement du temps scolaire. Le bilan est mitigé mais l'indice de satisfaction est en baisse par rapport à l'année scolaire 2013/2014.
Les parents s'interrogent quant à la place de l'enfant et de ses apprentissages dans la réforme telle qu'elle a été appliquée à Chilleurs.
Ils demandent si l'engagement pour trois ans est réel ou négociable.

2. CLASSES DECOUVERTES

Les enseignants avaient demandé que la mairie propose un budget global pour les classes découvertes. Ainsi cette année, comme seulement 15 élèves sont partis en classe de neige, il aurait été possible de réaliser un autre projet pour l'ensemble des élèves (musique ...).
Il serait aussi possible de remplacer la classe de neige (projet onéreux pour les familles) par une autre classe à thème (ex : classe de mer) et ainsi de réaliser un autre projet culturel.
Les élus informent le conseil d'école que la mairie ne financera qu'un projet à thème par an et ne propose donc pas un budget global.
Les enseignants expliquent qu'il est difficile de monter des projets si l'on ne connaît par avance le budget dont on dispose.
Les élus vont en débattre à nouveau en commission.

3. TRAVAUX

Mairie

Les enseignants demandent s'il est possible de changer de local de rangement au gymnase. Le local actuel est trop étroit.
Les enseignants demandent une sonnerie extérieure
Mme Lebas demande l'installation de panneaux d'affichage dans la salle du RASED.

CCBG

L'absence de M. GUERINET est regrettable car il aurait pu nous expliquer quand sont prévus les travaux de rénovation qui devaient être faits pendant les vacances.

4. Divers

L'équipe enseignante rappelle que le carnaval n'est pas un projet des écoles mais un projet communal.

5. Demandes de la mairie.

M. Goueffon demande aux enseignants si une classe pourrait, dans le cadre de la journée de l'arbre, planter des arbres avec les employés communaux. La réponse est positive.
Les enseignants souhaitent, avec l'aide de la commune, fleurir l'école.

Fin du conseil : 19 h 30.